

Vendredi 5 mars 2021 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Le Conseil d'administration de l'HFR au complet

Le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé Philippe Gauderon comme représentant de l'Etat au sein du Conseil d'administration de l'hôpital fribourgeois (HFR). Il succède ainsi à Stephan Hänsenberger qui a rejoint le Conseil d'établissement de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) en octobre dernier.



Communiqué de presse

Fribourg, le 5 mars 2021

Le Conseil d'administration de l'HFR au complet

Le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé Philippe Gauderon comme représentant de l'Etat au sein du Conseil d'administration de l'hôpital fribourgeois (HFR). Il succède ainsi à Stephan Hänsenberger qui a rejoint le Conseil d'établissement de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) en octobre dernier.

Le poste vacant au sein du Conseil d'administration est rempli. En effet, le Conseil d'Etat a communiqué, mardi 2 mars, sa décision de nommer Philippe Gauderon en qualité de membre du Conseil d'administration de l'HFR. Ancien membre de la Direction du groupe CFF SA, le Fribourgeois a exercé des fonctions dirigeantes durant plus de 30 ans, au sein des CFF et de l'Office fédéral des transports. A la retraite depuis 2019, il met désormais son expérience au service des jeunes générations et des entreprises, via des activités de conseil et d'expertise ainsi que des mandats d'administration. Monsieur Gauderon entre en fonction immédiatement. Il succède ainsi à Stephan Hänsenberger qui a pris la présidence du Conseil d'établissement de l'Hôpital intercantonal de la Broye en octobre 2020.

Sous la présidence d'Annamaria Müller, le Conseil d'administration est ainsi composé de Philipp Müller (vice-président), de Odier Castella, de Thierry Carré, de Nathalie Debarna, de Nataly Vieux Python et de Philippe Gauderon.

L'HFR vit actuellement la plus grande transformation de son histoire avec la mise en œuvre de sa stratégie 2030, présentée l'automne passé. Cette stratégie vise à garantir des soins de qualité au plus grand nombre de la population. Elle repose sur un centre hospitalier, disposant d'équipements modernes et de points de soins permettant de soigner les cas aigus. Des centres de santé et de complémentaires dans les régions compléteront ce dispositif.

Service de presse

Daniela Wittwer, chargée de communication a.s.
T: +41 26 306 01 26